

ANNEXE II

MODES DE SOLlicitation, D'ADJUDICATION ET SEUILS D'APPROBATION DES CONTRATS DE SERVICES

Nature des services et seuils	Gré à gré	Appel d'offres sur invitation- nb. de fournisseurs requis			Appel d'offres public (SÉAO)	Niveau d'approbation (approbation électronique, signature et/ou résolution)						Modalité d'octroi du contrat		
		1	2	3		GASA	Responsable budgétaire	DIR	DG	Résolution du C.E.	Résolution du C.A.	Direct compte à payer	Bon de commande	Contrat type
Services d'entreprises autres que des travaux de construction tels: assurances de dommages, sécurité, entretien ménager, entretien d'ascenseurs, entretien de système de protection incendie, service d'aide aux employés, reproduction, etc. et contrats à exécution sur demande, dans le cadre des budgets approuvés par le C.A.														
0 \$ à moins de 10 000 \$ (pour les personnes physiques exploitant ou non une entreprise individuelle) ³	✓	✓					✓					O	O	
10 000 \$ à moins de 25 000 \$ (pour les personnes physiques exploitant ou non une entreprise individuelle) ³	✓	✓					O	O	✓				✓	
0 \$ à moins de 25 000 \$ (pour les personnes morales de droit privée ou les sociétés) ⁴	✓	✓					✓					O	O	
25 000 \$ à moins de 50 000 \$			✓				O	O	✓				✓	
50 000 \$ au seuil applicable ¹				✓				✓	✓				✓	
Seuil applicable ¹ à moins de 300 000 \$					✓			✓	✓				✓	✓
300 000 \$ à moins de 750 000 \$					✓			✓	✓	✓			✓	✓
750 000 \$ et plus					✓			✓	✓		✓		✓	✓
Contrats de services juridiques, services financiers, services bancaires														
0 \$ à moins de 10 000 \$ (pour les personnes physiques exploitant ou non une entreprise individuelle) ³	✓	✓					✓					O	O	
10 000 \$ à moins de 25 000 \$ (pour les personnes physiques exploitant ou non une entreprise individuelle) ³	✓	✓					O	O	✓				✓	
0 \$ à moins de 25 000 \$ (pour les personnes morales de droit privée ou les sociétés) ⁴	✓	✓					✓					O	O	
25 000 \$ à moins de 50 000 \$	✓	✓					O	O	✓				✓	
50 000 \$ au seuil applicable ¹	✓	✓						✓	✓				✓	
Seuil applicable ¹ à moins de 300 000 \$	o	o	o	o	o			✓	✓				✓	
300 000 \$ à moins de 750 000 \$	o	o	o	o	o			✓	✓	✓			✓	
750 000 \$ et plus	o	o	o	o	o			✓	✓		✓		✓	✓
Services professionnels en architecture/ingénierie														
0 \$ à moins de 10 000 \$ (pour les personnes physiques exploitant ou non une entreprise individuelle) ³	✓ ²	✓					✓					O	O	
10 000\$ \$ à moins de 25 000 \$ (pour les personnes physiques exploitant ou non une entreprise individuelle) ³	✓ ²	✓					O	O	✓				✓	
0 \$ à moins de 25 000 \$ (pour les personnes morales de droit privée ou les sociétés) ⁴	✓ ²	✓					✓					O	O	
25 000 \$ à moins de 50 000 \$	✓ ²	✓					✓	✓					✓	
50 000 \$ à seuil applicable ¹	✓ ²	✓						✓	✓				✓	
Seuil applicable ¹ à moins de 300 000 \$					✓			✓	✓				✓	✓
300 000 \$ à moins de 750 000 \$					✓			✓	✓	✓			✓	✓
750 000 \$ et plus					✓			✓	✓		✓		✓	✓
Autres travaux relevant de situations particulières et pouvant être conclus de gré à gré au-delà du seuil d'appel d'offres public (art. 13 LCOP)														
Situation d'urgence	✓	✓							✓	!	!		✓	
En lien avec une garantie, un droit de propriété ou un droit exclusif	✓	✓							✓	O	O		✓	
Question de nature confidentielle ou protégée	✓	✓							✓	O	O		✓	
Intérêt public (motifs prépondérants) - Appel d'intérêt requis	✓	✓							✓	O	O		✓	

En regard des contrats de services :

Note 1 : Seuil d'appel d'offres public établi par le Secrétariat du Conseil du trésor

Note 2 : Rotation des fournisseurs

Note 3: Les personnes physiques exploitant ou non une entreprise individuelle désigne toute personne travaillant seule à titre de travailleur autonome tel un conférencier, un consultant, une personne offrant des services techniques spécialisés, un avocat, un notaire, ou autre.

Légende

✓	Et
O	Ou
I	Informé